



RÉPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SENNECEY-LES-DIJON
Département de la Côte d'Or

DÉCISION DU MAIRE

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal
(Article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

Décision n°2024-012

Nomenclature télétransmission : 7.1.

Objet : Fixation de tarifs applicables pour le Festival de Théâtre Amateur des 15, 16 et 17 Mars 2024

LE MAIRE DE SENNECEY-LES-DIJON,

VU :

- o l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- o la délibération du Conseil Municipal du 27 mai 2020 chargeant notamment son Maire, pour la durée de son mandat :
 - o de fixer les tarifs relatifs à l'organisation de manifestations (droit d'entrée, buvette, ...) ou d'animations spécifiques organisées par les services communaux (séjours enfance, sorties particulières ...)
 - o de fixer les droits de voirie et de stationnement

CONSIDERANT :

- o qu'il y a lieu de fixer les tarifs applicables dans le cadre du Festival de Théâtre Amateur organisé par la commune de Sennecey-lès-Dijon au Centre Polyvalent du 15 au 17 Mars 2024.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : Dans le cadre du Festival de Théâtre Amateur organisé par la commune de Sennecey-lès-Dijon du 15 au 17 Mars 2024, les tarifs applicables pour la buvette sont les suivants :

Libellé	Tarifs
Bière	2,00 €
Coca-cola, Ice Tea, Oasis, Perrier	2,00 €
Café, Eau 50 cl	1,00 €
Sandwich, hot dog	3,00 €

ARTICLE 2 : PUBLICITE

La présente décision sera publiée sur le site internet de la commune et transmise à Monsieur le Préfet de la région Bourgogne – Franche-Comté, Préfet de la Côte d'Or ainsi qu'à Monsieur le responsable du Service de Gestion Comptable de Dijon Métropole.

Communication en sera donnée au Conseil municipal lors de sa réunion la plus proche.

Elle peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à SENNECEY-LES-DIJON, le 1er mars 2024

Le Maire,

Philippe BELLEVILLE



Décision certifiée exécutoire

Télétransmise en Préfecture le :

021-2121000
Date de télétransmission : 05/03/2024
Date de réception préfecture : 05/03/2024

Publiée sur Préfecture Internet le :